

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=====

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 7

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 4

Qui ont pris part à la délibération : 9

SEANCE DU 29 MARS 2022

=====

L'an deux mil vingt-deux et le 29 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT - Mme MAIS à Mme MATHIVET

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - M. CALMET - Mme MAIS

4 - BUDGET PRIMITIF 2022

Madame Véronique VIENOT, vice-présidente, soumet à l'examen du conseil d'administration le budget primitif pour l'année 2022 dressé par elle et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

En section de fonctionnement, il sera prévu en dépenses :

- les crédits nécessaires sur le chapitre 011 pour prendre en charge les dépenses courantes et les différentes manifestations organisées par le CCAS (repas de Printemps, repas de Noël, lotos...) ;
- les charges de personnel à hauteur de 88 450.00 € ;
- les secours à hauteur de 41 000 €.

En section de fonctionnement, il sera prévu en recettes :

- le produit des concessions de cimetière, des reprises de provisions semi-budgétaires ;
- la subvention de la commune à hauteur de 120 000 € (contre 104 250 € en 2021) afin d'assurer l'équilibre budgétaire du CCAS.

En section d'investissement, il sera prévu des crédits :

- pour acquérir du mobilier et du matériel informatique, une ligne pour accorder des prêts à des particuliers ;
- la section d'investissement sera équilibrée en recettes notamment par le solde d'exécution à hauteur de 5 240.65 € et le remboursement des prêts.

Section de fonctionnement :

Dépenses	152 981.52 €
Recettes	152 981.52 €
Dont résultat reporté	14 658. 77 €

Section d'investissement :

Dépenses	11 341.65 €
Recettes	11 341.65 €
Dont solde d'exécution reporté	5 240.65 €

PRESENTATION SYNTHETIQUE du BUDGET PRIMITIF 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
		BP 2022			BP 2022
002	Résultat reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	14 658,77 €
011	Charges à caractère général	20 100,00 €	013	Atténuations de charges	100,00 €
012	Charges de personnel	88 450,00 €	70	Produits des services et ventes diverses	15 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	43 330,52 €	74	Dotations	120 900,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	- €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	77	Produits exceptionnels	2 095,75 €
68	6817 - Provisions (dépréciation compte de tiers)	- €	7817	Reprise de provisions	995,75 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	152 380,52 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	152 754,52 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	601,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €
6811	Dotations aux amortissements	601,00 €	777	Quote part des subventions d'investissement	227,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	601,00 €		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €
	TOTAL DEPENSES	152 981,52 €		TOTAL RECETTES	152 981,52 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
		BP 2022			BP 2022
001	Résultat reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	5 240,65 €
RAR	Restes à réaliser	- €	10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	500,00 €	10222	FCTVA	- €
20	Immobilisations	5 614,65 €	16	Emprunts et dettes assimilés	500,00 €
27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €	27	Autres immobilisations financières	5 000,00 €
	TOTAL OPERATIONS REELLES	11 114,65 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	10 740,65 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	601,00 €
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	227,00 €		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	601,00 €
	TOTAL DEPENSES	11 341,65 €		TOTAL RECETTES	11 341,65 €

Le Conseil d'Administration, après avoir étudié par chapitre le budget du Centre Communal d'Action Sociale :

DECIDE à l'UNANIMITE D'APPROUVER le présent budget primitif 2022 du CCAS équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement :

Dépenses	152 981.52 €
Recettes	152 981.52 €

Section d'investissement :

Dépenses	11 341.65 €
Recettes	11 341.65 €

Pour extrait conforme, le 30 mars 2022.

Signé :
La Vice-Présidente
Véronique VIENOT